

## BUGNON

Chirurgien-dentiste  
FRIBOURG  
ville, hôtel de l'Union, à  
tel du Cerf, à Châtel-  
tel de Ville, tous les jours

et posage de dents sans  
deme américain.

viennes pour la guérison  
des dents douloureuses;  
pharmacies à 1 franc le  
[73]

## RELLES

ouveautés de Paris.  
gnifique choix d'ombrel-  
ains de mer, pour dames  
Ombrelles pour fillettes.  
antageux.

MARGOT, coiffeur-  
Bulle. [150]

Amidon  
double  
MACK  
Se vend partout à 30 cts. la boîte  
Qualité incomparable.  
H. MACK & ULM 1/2

## MOREL-BADOUX

Bulle,  
verses, Maïs, Son et  
ux de sésame,  
[68]

## x ménagères.

mestiques.  
e cirage suisse au  
side de Sutter-Krauss  
fen (Thurgovie), qui est  
vite brillant et le meil-  
leur de la chaussure.  
expositions de Paris et  
pour qualité distinguée  
de Zurich. [124]  
s les magasins d'épice-  
droguerie. (H 639 Z)

## rugineux Golliez

chez au bron de noix,  
chez à la menthe  
nille,  
américain Golliez  
les pharmacies: Pit-  
at & Bourgnécht, à  
orcelet, à Estavayer;  
Chatel-St-Denis; Su-  
Golliez, à Morat.

contrefaçons qui ne  
marque des deux pal-  
(H 826 X) [172]

## EMENTS

théâtres.  
diverses sommes à pla-  
et en second rang à  
r cent.  
ANDREY, notaire.

## HOCOLAT

chard  
É INCONTESTÉE,  
SE TROUVE PARTOUT.

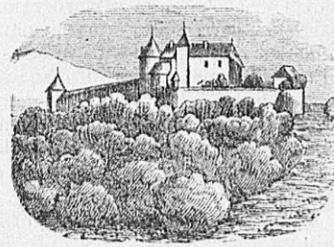
## in de Bulle:

es comprimés. Maïs  
e, du Levant, 1<sup>re</sup> qua-  
blés du pays et sons.  
diverses à façon. —  
r réduits. [35]

imerie Lenz & Filser.



## LA GRUYÈRE



## PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50  
» » 6 mois, » 2 —  
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

## Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de  
port.

BULLE, le 16 Avril 1886.

Une loi fédérale  
sur la poursuite pour dettes et la faillite.

## VII

14. Nous avons vu jusqu'ici avec quelle simplicité, quelle célérité, quelle économie de frais, la poursuite pour dettes sera conduite, si le projet fédéral que nous avons étudié, est adopté. Vingt jours après la sommation de payer, le créancier peut, sans autre formalité, faire saisir les biens de son débiteur; il peut les faire vendre 20 jours après la saisie s'il s'agit de meubles et 3 mois après s'il s'agit d'immeubles. Ainsi en 40 jours la poursuite pourra être parachevée par la vente, lorsque la saisie aura porté sur des meubles et en 3 mois vingt jours, lorsqu'elle aura porté sur des immeubles.

Ces délais sont amplement suffisants pour qu'un débiteur, qui est momentanément gêné, puisse aviser et se procurer l'argent nécessaire à payer sa dette, soit en réalisant lui-même ses avoirs, soit en empruntant, s'il a encore quelque crédit. Le créancier de son côté ne peut raisonnablement pas se plaindre qu'on le fait trop attendre. Sans doute, le délai de trois mois, pour la vente des immeubles saisis, peut paraître un peu long; mais il faut considérer d'un autre côté, qu'une vente d'immeubles est toujours une opération importante; que, comme il n'y aura plus de droit de rédemption ou de réemption pour le débiteur exproprié, il importait de lui laisser un peu le temps de se retourner, comme on dit; et qu'enfin une enchère juridique d'immeubles où surtout l'on cherche à obtenir la valeur intrinsèque doit être précédée de publications plus étendues, d'un délai plus long depuis l'annonce à la mise, que s'il s'agit de simples meubles. Les immeubles ne trouvent pas aussi aisément des acquéreurs que les meubles, même à des prix très réduits: c'est un fait constant.

15. Il arrivait, dans certains cantons particulièrement, lorsqu'on avait remis une créance entre les

mains d'un agent d'affaires ou d'un procureur, pour en opérer la rentrée juridique, que l'homme de loi vous gardait les fonds encaissés et quelque fois on avait plus de peine à les lui faire regorger, qu'il en avait eu lui à exécuter le débiteur.

Avec la nouvelle loi ces graves inconvénients disparaîtront complètement. Car les cantons seront subsidiairement responsables des rentrées opérées par les *préposés*, aussi bien du reste que du dommage que ces *préposés* pourront occasionner par leur faute ou leur négligence. L'avant projet du département fédéral de justice et police contenait même une disposition que nous aurions voulu conserver pour la sécurité du créancier. Il y était stipulé que lorsqu'un fonctionnaire chargé d'une poursuite omet de procéder à un acte quelconque, dont l'exécution lui incombe, le créancier peut, au moyen d'une sommation écrite, lui fixer un délai de 10 jours pour s'exécuter et que, s'il ne le fait pas, il devient, par le fait même de cette omission, personnellement responsable de la dette, sauf naturellement son droit de poursuivre lui-même et en son propre nom le débiteur qu'il a voulu épargner. C'est un peu raide, sans doute; mais le *préposé* de poursuite sait à l'avance à quoi l'expose sa négligence; et, puis quelle arme pour le créancier, pour le crédit public!

16. Faire une bonne loi de poursuite, tracer des règles rigoureuses, organiser fortement les fonctions des *préposés*, c'est quelque chose, c'est beaucoup même; mais pour autant, on n'aura pas encore désarmé la ruse, la mauvaise foi des débiteurs qui continueront comme du passé à soustraire leurs biens à l'action de leurs créanciers par des ventes simulées, par des hypothèques fictives, par toute espèce d'actes frauduleux, dont l'imagination des débiteurs aux abois est si féconde. Les rédacteurs du projet y ont songé. Et à cette fin ils ont institué l'*action révocatoire* qui fait l'objet d'un titre spécial de la loi.

Lorsqu'un créancier, porteur d'une saisie infructueuse ou d'un acte de défaut de biens délivré dans une faillite pourra établir que son débiteur a passé, à

fait ce que je suis: un homme libre! Les rois? Ils se moquent bien des pauvres gens!

— Bon! bon! s'écria joyeusement Morisset; je suis tranquille à présent! Nos cultivateurs sont de fins matois, qui savent distinguer le bon grain de l'ivraie!  
Et là-dessus chacun de nous a pris sa course pour retourner au travail.

## VII

Dimanche dernier on s'est groupé auprès de la mairie, où venait d'être collé le journal du gouvernement, vous savez, le *Bulletin des communes*, que l'on paie avec notre argent pour nous attraper et dire des injures aux républicains.

Le grand Jacquot, un bonapartiste fini, a mis ses lunettes et nous a lu ceci:

« Vaut-il mieux nommer une Chambre qui marche d'accord avec le maréchal, ou une Chamdre qui lui fasse la guerre? »  
« La réponse n'est pas difficile à trouver, car les gens sages n'aiment pas à voter pour rien, ni à perdre leur temps, et c'est ce qu'ils feraient s'ils nommaient une chambre honteuse au maréchal. »

Jacquot nous a regardé d'un air satisfait.

« Eh bien! c'est tapé! qu'en pensez-vous? »  
— Je pense, répliqua Morisset, que ceux qui ont écrit cela, n'ont pas consulté M. le maréchal. S'il a dissous la Chambre, c'est pour savoir ce que le pays veut. Si la Chambre convient au pays, le pays la renouera, et alors M. de Mac-Mahon dira tout naturellement: « Puisque la majorité veut les 363, je dois m'accorder avec eux; la France ne nomme pas des députés pour moi, mais pour elle, afin qu'ils expliquent et appliquent ses idées. »

n'importe quelle époque, avec des tierces personnes, des actes dans l'intention ou de porter préjudice à ses créanciers en général, ou de favoriser certains créanciers avec leur connivence, le juge à sa requête, annulera ces actes de telle façon qu'il pourra se payer sur les biens ou valeurs objet des actes annulés.

Ainsi Pierre, par exemple, vous doit 1000 fr. Vous le poursuivez en paiement; mais notre débiteur a eu soin avant votre action de vendre tout son bétail, de telle sorte que vous ne trouvez rien à saisir. Vous requérez Pierre de déclarer à quoi il a employé le montant de la vente de ses vaches, et vous apprenez par ses réponses ou d'une autre source, qu'il a remis 1000 fr. à Joseph son frère, pour le couvrir d'un cautionnement ou pour le payer d'une obligation dotale et que le billet cautionné, pas plus que l'obligation dotale n'est échu.

Vous citerez alors Joseph devant le tribunal, et le tribunal sur la preuve que vous ferez des faits par vous allégués, et la production de votre saisie infructueuse, déclarera nul le paiement de 1000 fr. fait par Pierre à son frère Joseph, et ordonnera à Joseph de vous les rendre.

(A suivre.)

L. M.

## Bulletin politique.

## SUISSE

Le vent est de nouveau aux révisions constitutionnelles. Ainsi, dans le canton de Soleure, le parti conservateur a pris l'initiative d'une demande de changement de la constitution. Il paraît même que, de son côté, le parti libéral y donnerait les mains.

Les points principaux de cette révision sont les suivants: Arrondissements de vote plus petits; représentation des minorités dans les grands corps de l'Etat, le Conseil d'Etat, le tribunal cantonal, etc.; élection des fonctionnaires de districts, de cercles et de communes par le peuple; simplification de l'administration; révision des tarifs d'émoluments; encouragement à l'agriculture et à l'industrie. Ces

Tu crois? a repris Jacquot en grognardant; A quoi servait cette Chambre? Arrien!

— Elle est bonne, celle-là! s'est écrié Rigaud; ce papier est vraiment bien complaisant, il fait la demande et la réponse, nous prenant sans doute pour de parfaits imbéciles! Mais nous avons appris bien des choses, mon gars! et entre autres que M. le président de la République a trop d'esprit et d'honnêteté pour ne pas respecter la volonté des électeurs.

— Et l'armée? s'est écrié Jacquot.

— Notre brave armée, a répondu Etienne Brisset, de sa voix grave, est composée de nos enfants, du plus pur de notre sang. Allons, farceur, tu veux t'amuser à nous faire peur!

Mais il ne faut pas jouer ce jeu-là avec des hommes sérieux.

— Pas de plaisanteries, ajouta Morisset, qui a du bon sens gros comme lui; le temps est à l'orage; les mouches mordent, croyant nous fâcher! mais, foi d'honnête homme! elles n'auront pas ce plaisir-là. Un jour ou l'autre on finira par voter; ce jour-là, la nation dira son mot, et tout le monde marchera, en haut et en bas.

Puis, voulant éviter une querelle, ce qui aurait bien réjoui l'autorité, on se retira.

Le père Morisset a pris un abonnement à un petit journal bien comme il faut, la *Semaine républicaine*, bravement rédigée par MM. Mace et Chassin; on se réunit chez lui le dimanche pour en faire la lecture. Par ce moyen nous sommes au courant de ce qui se passe.

Je comprends que ces vilains oiseaux, voudraient brûler le dernier alphabet, afin que nous restions des ânes de nature qui braient toujours le même air.

(A suivre.)

## FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

## CES BONS MESSIEURS

## DU SEIZE-MAI

PAR MADAME DERTRICHE

— Calme-toi, mon gars, fit Morisset, c'est moins dangereux qu'une pierre. Ils emploient des mots inconnus pour épouvanter. *Radical*, c'est un nom que j'ai vu donner à beaucoup des meilleurs amis du peuple!

— M'est avis alors, dit Jérôme, que, de la part de Bahu, ce serait plutôt un compliment!

— Sans doute; mais l'ignorance est là, et on en profite.

— Laisse donc, fit Jérôme en baissant la voix; ne te figure pas que nous soyons aussi effrayés que nous en avons l'air, ni si bêtes qu'ils le croient. Nous ne disons pas de grands mots, nous ne menons pas grand bruit, mais nous rions tout bas de ceux qui croient nous tromper. Crois-tu que je suis assez simple pour vouloir retourner avant 89? Non, je n'ai pas envie de battre les grenouilles pour l'agrément du seigneur, ni de payer la dime. Revenir aux Napoléons? Non! mille fois non! mon oncle est mort en Russis, mon cousin en Espagne, mon fils en Lorraine en 1870. Non, je veux voter pour ce qui me convient, et c'est pour la République qui m'a



portée de chacun, peut-on dire. Ce n'est pas la première fois que nous recommandons l'emploi de la tourbe pour liter le bétail, ce qui permettrait de servir la paille à la nourriture des chevaux et des vaches et d'assainir les marais produisant de la litière. Mais nous revenons à la charge dans l'espoir de faire entrer notre clou.

Au fait, cette question de l'utilisation de la tourbe, comme litière et comme engrais a fourni, pendant cette dernière année agricole, le thème de nombreux articles de journaux. Le *Journal d'Agriculture suisse* l'a traitée tout au long; mais ce sont surtout nos confédérés de la Suisse allemande qui en ont fait l'objet d'études approfondies et d'essais pratiques.

Or voici les réflexions transmises par un homme de la partie, par un praticien du canton de Berne

au journal le *Bund* sur l'utilisation de la tourbe comme engrais.

Il parle par expérience. La tourbière n'est pas éloignée. Il coupe la tourbe en carrés longs comme ceux que l'on prépare pour le fourneau et la laisse sécher à l'air, puis il pratique dans la tourbière, ou aux bords, deux ou trois grandes fosses dont il garnit le fond et les parois de tourbe ainsi préparée; il conduit et verse dans ces trous les vidanges de la ferme, et toutes celles qu'il peut se procurer au village et à la ville voisine. A mesure qu'il introduit dans la fosse une certaine quantité de vidange, il ajoute une couche de tourbe, de façon à ce que la tourbe s'imprègne de la vidange et l'absorbe. Lorsque la fosse est remplie, il la couvre d'une couche de terre et la laisse fermenter et s'assimiler pendant deux à quatre années.

Il établit ainsi plusieurs fosses de façon à avoir chaque année selon ses besoins une, deux ou trois fosses d'engrais mûr prêt à être répandu. La tourbe ainsi mélangée et combinée avec le produit des fosses d'aisances et les matières fécales, devient un des meilleurs engrais, un engrais aussi riche que le guano ou que n'importe quel engrais chimique.

N'est-ce pas qu'on pourrait ainsi, sans bétail et sans fumier, se procurer facilement l'équivalent des plus belles courtines!

On peut s'abonner à **La Gruyère** dès aujourd'hui au 31 décembre pour le prix réduit de **2 fr. 50 ct.**

**Mise au concours.**

La **peinture des volets** de l'Hôtel de ville.

Les soumissions seront remises au Bureau de Ville jusqu'au vendredi 23 courant.

Le cahier des charges sera déposé dès lundi 19 avril.

Bulle, le 16 avril 1886. [212] **E. EDILITÉ.**

**Vente d'immeubles.**

Lundi 3 mai prochain, de 1 à 4 heures du jour, à l'auberge de Marsens, il sera vendu, en mises publiques, sous de favorables conditions, les immeubles suivants :

- COMMUNE DE MARSENS  
Art. 503. *Praz de Chanoz*, 2/3 bâtiment et 1/2 place;  
» 504 et) *Praz d'Avaud*, pré de 19179 suivants mètres (5 poses 128 perches);  
» 498 aab. *Au Gotthuz*, pré de 653 mètres;  
» 214 a) *Aux Bugnons*, pré de 13,959  
» 214 b) mètres (3 poses 351 perches);  
» 215 b. *Aux Bugnons*. Bois de 4923 mètres (547 perches).

Pour renseignements, s'adresser à M. Jules Pasquier, ferblantier, à Bulle, ou au soussigné au dit lieu.

181] **A. DAVET**, procureur.

**Montagnes à vendre.**

A vendre les propriétés appelées **Lo Tolletaz, Les Esserts damont, Les Esserts devant et Les Berrats**, désignées sous les art. 870 à 880 inclusivement du cadastre de la commune d'Enney, comprenant 3 chalets, estivage, fanage et bois de la contenance totale de 44 hectares (113 poses environ), taxées au cadastre 33,269 francs.

Conditions de paiement avantageuses. Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser au [174] **Notaire FAVRE**, à Bulle.

**Au moulin de Bulle:**

**Blés et avoines comprimés. Maïs concassés, gros et fin; tourteaux sésame blanc**, du Levant, 1<sup>re</sup> qualité. **Farines de blés du pays et sons.** — Moutures diverses à façon. — **Prix réduits.** [35]

- ◆ **Cognac ferrugineux Golliez**
  - ◆ **Sirop Golliez au bron de noix,**
  - ◆ **Alcool Golliez à la menthe et camomille,**
  - ◆ **Externum américain Golliez**
- en vente dans les pharmacies: *Pit-tet*, et *Botchat & Bourghnecht*, à **Fribourg**; *Porcelet*, à **Estavayer**; *Wetzstein*, à **Chatel-St-Denis**; *Sudan*, à **Bulle**; *Golliez*, à **Morat**.
- Eviter les contrefaçons qui ne portent pas la marque des deux palmiers. (H 826 X) [172]

**Placements hypothécaires**

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au [24] **Notaire Favre, Bulle.**

**Mises juridiques.**

Le juge liquidateur des biens de **Théodore MAILLARD**, propriétaire de l'auberge du *Sapin*, à **CORBIÈRES**, exposera en vente, par voie de mises publiques, le **lundi 26 avril** courant, dès les 9 heures du matin, en dite auberge, une certaine quantité de vin rouge et blanc, liqueurs diverses, ainsi que le mobilier d'auberge soit verres, bouteilles, bancs, tables, etc., ainsi que d'autres objets mobiliers.

Le même jour, dès 2 heures de l'après-midi, il sera exposé en vente ou en location, les immeubles appartenant au discutant, soit l'auberge du *Sapin* avec grange, écurie, remise, jeu de quilles, ainsi qu'une certaine quantité de bon terrain (8 poses), le tout en bon état. — La mise des immeubles aura lieu au quart de rabais. [203]

Bulle, le 12 avril 1886. Le greffier: **ROBADEY.**

**Chapellerie genevoise**  
**BULLE**

*Seule maison dans son genre qui fabrique les chapeaux défiant toute concurrence par la bienfaisance de son travail et la modicité de ses prix.*

Grand assortiment de **chapeaux de paille et feutre** pour hommes, dames et enfants. **Blanchissage, teinture, apprêtage, changement de forme, réparations** de chapeaux, depuis 50 cent.

**Rubans, velours, fleurs, plumes, modes et nouveautés.** [105]

SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE

**ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE**

Burlington R.W.A. & Co. États-Unis

L'alcool de Menthe Américaine est en flacon 12 % plus grands que toutes les autres marques. — 20 médailles aux expositions internationales en 10 ans. Hygiénique, anticholérique. Boisson fortifiante.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cent., à l'imprimerie de la *Gruyère* à Bulle.

GÉNÈVE

**GRAND Atelier de ferblanterie.**

**Couverture de bâtiments** en tous genres. **Ardoises, tôle, zinc, etc. Réparations** en tous genres. **Assortiments de ferblanterie de cuisine.** Fabrication d'extracteurs à miel, système Burcki et système américain, ainsi que les **enfumoirs**, sur commande. **Grand dépôt d'ardoises du Valais** de toutes dimensions et de la 1<sup>re</sup> qualité.

**Vente en gros et en détail, à des prix très modérés.**

Les soussignés se recommandent à l'honorable public et à leur bienveillante clientèle; ils chercheront toujours à mériter leur confiance, par un travail soigné et des prix modérés. — S'adresser aux **frères VIALE**, ferblantiers-couvreurs, en face du *Cheval-Blanc*, à **Bulle.** [173]

**Avis aux ménagères. et domestiques.**

**Achetez le cirage suisse au brillant rapide de Sutter-Krauss & Co**, à Oberhofen (Thurgovie), qui est le cirage le plus vite brillant et le meilleur conservateur de la chaussure.

Médailles aux expositions de Paris et Vienne. Diplôme pour qualité distinguée à l'exposition de Zurich. [124]

En vente dans les magasins d'épicerie, mercerie et droguerie. (H 639 Z)

**A. DEMIERRE**

médecin-chirurgien-dentiste, à **BULLE**, au 2<sup>me</sup> étage de la maison dite des *Chanoines*, près de l'église. **Dentiers complets et partiels**, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28]

**A L'ABEILLE**

**Pour la saison d'été**

Nouvellement reçu un grand choix de

**Jersey** de toutes couleurs depuis 5 fr. 50 ct.

**Jupons** de toutes nuances 3 fr.

**Robes, manteaux et tabliers** d'enfants, **tabliers et étoffes** pour tabliers, piqué, basin, cotonne, et cretonne.

**Corsets** sur mesure, en magasin depuis fr. 1<sup>00</sup>.

**Les dernières nouveautés** en **ruches, cols, cols plastrons, colliers, cravates** pour messieurs, épingles, boutons de manchettes, derniers modèles.

**BRETELLES FINES**

**Guêtres** pour enfants, dames et messieurs.

**Guêtres de chasse.**

**Chemises** blanches et de couleur sur mesure depuis fr. 4<sup>00</sup>.

**Chemises** de flanelle de toutes couleurs pour **touristes et vélocipédistes.** (H 2/3 F) [185]

**Prix fixe au comptant 5 %.**

**FRIBOURG**  
112, RUE DE LAUSANNE, 112  
**Raymond BIELMANN.**

**PLACEMENTS hypothécaires.**

Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent. [166] **A. ANDREY**, notaire.

**AVIS**

On trouvera chez **Desbiolles**, boulanger, Grand'rue, tous les dimanches et jeudis de l'excellent **pain au lait**. Se recommande au public [187] **Arthur DESBIOLLES.**

**1000 FRANCS**

à celui qui souffrira de nouveau de **maux de dents** après s'être servi de l'**Eau dentifrice impériale de GOLDMANN.** [1595]

**S. GOLDMANN & Co**, Dresden. Seule véritable, à Fl. 1<sup>00</sup> 25 fr. à **Bulle** chez **Charles Meyer**, négt.

**Jean Gaumann de Tilletz**

viendra avec son **étalon** tous les **lundis**, à partir du 19 avril, à l'auberge de la *Croix-Blanche* à **Hauteville** (auberge Biemann). [189]

**Dimanche 2 mai**  
B O N N E  
**MUSIQUE ET DANSE**  
à l'auberge du Tirage  
à BULLE.  
Invitation cordiale.  
201] M. MORAND.

**Pinte à louer.**  
Le jeudi 29 avril courant, la commune de La Tour-de-Trême exposera en location par voie de mises publiques son établissement sous l'enseigne « Pinte Gruyérienne », située au centre du village et jouissant d'une bonne clientèle. Les mises auront lieu au dit établissement et commenceront à 2 heures du jour.  
Par ordre :  
209] LE SECRÉTARIAT.

**Mises de bétail**  
à La TOUR-DE-TRÊME.  
Mercredi 28 avril il sera exposé en mises publiques au café de la Tour sous de favorables conditions de paiement :  
1° 10 mères-vaches ;  
2° 24 génisses de 2 et 3 ans ;  
3° 4 veaux de 3 et 4 mois ;  
4° 2 taureaux dont un de 2 ans et un de 3 mois.  
196] Aug. REICHLEN, propriétaire.

**BANQUE POPULAIRE**  
S U I S S E  
**Succursale de Fribourg**  
Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques  
3 1/2 % net à 3 mois  
4 1/2 % net à 6 mois  
sur billets d'un montant supérieure à 1000 fr.  
Fribourg, le 31 mars 1886.  
186] La direction.

La maison LÉOPOLD HERRMANN, à GENÈVE, achèterait une bonne partie de **fromages gras**, salés, fabrication de l'été. Adresser les offres à Genève, Quai Pierre Fatio, 2. [207

On cherche pour une jeune fille de bonne famille une place sérieuse où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et la couture. [200  
S'adresser à M. Alfred Brennwald à Thalweil près Zurich. (O.F. 997)

**Bon alpage**  
pour brebis sur la montagne de Gros Tzermont, rière Grandvillard.  
S'adresser à M. François BOSSON, à RIAZ. [208

Le **chaux-four** sera ouvert dès lundi 19 courant à la tuilière de Bulle. [207] ULRICH frères.

On trouvera dès le 20 avril et pendant toute la bonne saison dans les fours de M. Cardis à Montbovon la véritable **chaux maigre** connue par sa supériorité pour résister au temps et à l'humidité, au prix de 8 fr. la bosse, soit 16 quarterons. [205

Extra vanillé  
**CHOCOLAT**  
DU LÉMAN  
EN VENTE PARTOUT 91

**Engrais de tannerie.**  
A vendre une certaine quantité de tannerie pour engrais.  
S'adresser à M. Ernest GLASSON, tannerie à Bulle. [179

**Mises juridiques.**  
Le juge liquidateur des biens de Xavier GENOUD, feu Pierre, dit Bodet, de et à VUADENS, exposera en vente, par voie de mises publiques, au domicile du discutant, le mercredi 21 avril courant, dès les 10 heures du matin : 4 mères-vaches, 5 génisses, 5 veaux, 5 chèvres, 5 cabris, 9 brebis, 1 cheval, 2 porcs, ainsi qu'un grand nombre d'instruments aratoires, chars, outils divers, soit tout le mobilier de ferme appartenant au discutant. [204  
Bulle, le 12 avril 1886. Le greffier : ROBADEY.

**Mises juridiques.**  
Le juge chargé de la liquidation juridique des biens de Xavier GENOUD, dit Bodet, à VUADENS, exposera en vente, par voie de mises publiques, le vendredi 23 avril prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Cheval-Blanc au dit lieu, les fleuries en foin et regain du domaine appelé « Grand Butz » de la contenance d'environ 4 hectares (13 poses).  
Le même jour il sera exposé en location pour la présente année la montagne dite de « Tzuatzo ». [211  
Bulle, le 15 avril 1886. Le greffier : ROBADEY.

**Qui veut 100,000 frs.?**  
**A la Botte Rouge**  
en face du Cerele catholique, à BULLE  
**Encore un wagon de chaussure d'été, que je veux vendre presque pour rien.**  
Souliers, homme, pour la montagne, fr. 8. 50  
» femme, sans doublure, montant, à crocher 6. 50  
» fillette, le même, 4. 50  
Bottines, homme, élastique, veau, 9. 50  
» femme, élastique, 6. 50  
Pantouffles, homme, cuir, talon, 5. 50  
» femme, depuis 1. 50  
Un immense choix de bottines, souliers Richelieu en toile voile, cuir lastingue, pour homme, femme et enfant, dernières nouveautés, vendus à des prix impossibles.  
**SACRIFICE**  
A toute personne qui m'achètera pour 20 fr. au comptant, je donnerai un billet de la loterie nationale italienne donnant droit à trois tirages (voir le plan sur le *Fribourgeois* du 21 mars, gros lot 100,000 fr.). Venez faire vos emplettes, et vous aurez la chance de gagner 100,000 fr. Premier tirage 30 mai prochain. [206

**Chapeaux Gruyériens**  
Au magasin de BOSSON fils, chapelier, à BULLE  
— sous le bureau du Télégraphe —  
Choix immense de **chapeaux de feutre** en tous genres, surtout le grand bord, surnommé le « chapeau à coups de poings », souple et résistant à la pluie.  
Grand assortiment de **chapeaux de paille** pour hommes, dames et enfants, vendus à des prix exceptionnellement bas.  
**Réparations** de chapeaux de feutre et paille pour hommes et pour dames.  
Grand choix de **blouses**, coton et fil, vendues à des prix défiant toute concurrence.  
Spécialité de **tabacs** et **cigares** et articles pour fumeurs.  
**Cannes, parapluies, porte-monnaie, verrerie, cartes à jouer. — Pantalons et gilets. — Valises, cravattes, faux-cols.**  
Liquidation de **faïence et poterie.**  
Se recommande à sa nombreuse clientèle  
206] BOSSON fils, chapelier.

**Changement de domicile.**  
Le soussigné a l'avantage de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril, il a transporté son **commerce de liqueurs et spiritueux** dans la maison ayant appartenu à feu FRANÇOIS MAJEUX, tonnelier, attenant au magasin de fromages de M. ISIDORE SEYDOUX, près de l'hôtel de l'Écu, à BULLE.  
Nicolas GEX,  
MAISON DE VILLE, à RIAZ. [194]

**Avis aux fromagers.**  
L'appareil du prof. J. Walter, indispensable pour découvrir d'une manière sûre et rapide tous les défauts du lait par la fermentation (bain marie), est toujours en vente au magasin de **Placide REMY**, à BULLE.  
Au même magasin, caillets, toiles à fromage, rizette, et tous articles pour fromagers. [210

**Domaine à vendre.**  
A vendre, à 25 minutes de la ville de Bulle, un joli domaine de la contenance d'environ 30 poses, comprenant prés, champs et bois, avec maison d'habitation et bâtiments agricoles.  
Favorables conditions de paiement et entrée en jouissance à volonté.  
S'adresser au  
197] notaire FAVRE, à Bulle.

**OMBRELLES**  
Hautes nouveautés de Paris.  
Reçu un magnifique-choix d'ombrelles, encas et bains de mer, pour dames et messieurs. Ombrelles-pour fillettes. Prix très avantageux.  
Chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, à Bulle. [150

**Atelier de reliure**  
à BULLE  
à côté de la brasserie Reeb.  
Reliures en tous genres; service prompt et prix modérés.  
Se recommande  
82] C. Oesch, relieur

A la nouvelle  
**MARBRERIE**  
de Joseph BELLORA  
près de l'hospice de Bulle.  
Vente au rabais d'un grand choix de monuments funéraires et de croix, en fer doré, en tout genre, confection de monuments et autels sur commande.  
Se recommande à l'attention de l'honorable public de la ville et de la campagne. [142  
Jos. Bellora, marbrier-carrier.

**Glasson & Co, à Bulle**  
**Fers et Quincaillerie.**  
Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau. Hache-paille, dernier système. **Buanderie économique. Pompes à purin.**  
Scies à eau et scies circulaires garanties. Peaux de caillets vieilles. Toiles à fromages. Thermomètres. Pâtes à polir tous les métaux. Jouis, pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de KREBS à Vevey pour retailage de limes. Représentants de la maison FINSLER à Zurich pour cire et paille de fer pour parquets. Houille de forge, première qualité. [25

**Chez J. MOREL-BADOUX**  
à Bulle,  
Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.  
**Tourteaux de sésame,** 1<sup>re</sup> qualité. [68  
Avis au public de la ville et de la campagne, que pour cause de départ la **marbrerie Marchini** près l'hôtel de l'Écu, à Bulle, est en liquidation à des prix très avantageux. [190

**A VENDRE**  
100 paquets de **bardeaux.** — S'adresser à Charles FRAGNIÈRE, à Vuipens. [199

**A vendre.**  
600 pieds de **foin.** — S'adresser à Lorette BOSSON, à RIAZ. [202

**A LOUER**  
Au centre de la ville un **magasin avec atelier** pouvant servir au besoin de comptoir.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [195

PLUS SOLUBLE QUE TOUTS LES  
Cacaos en poudre  
**CACAO EN FEUILLES**  
DU LÉMAN  
ANCIENNE MAISON PAYRAUD 90

**Au moulin de Bulle**  
Reçu un choix d'**avoine de Bohême et Sibérie**, pour semens, à 23 fr. les 100 kilos. [143  
Bulle. — Imprimerie Lenz & Filser.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour la Suisse: 1 an 6 m  
Pour l'Etranger le  
Prix du numéro  
On s'abonne à tous de poste

**BULLE**  
C'est la fête de nous célébrons par lequel se résolu la divinité du fond Dès le milieu de l'année entre les d'Orient et celle fête de Pâques la surrrection du Sa Rome, entre aut Résurrection un jour de jeûne et choisi un vendredi de deux siècles, laquelle le concil faveur de l'usage sait, la Pâque lune qui suit l'éq 21 mars; de sorte phases à peu dimanche ne per 22 mars, ni plus pour cette raison culent d'après P date de la fête de core, dans plusieurs née à Pâques, ou jusqu'à la fin du Angleterre, comm la coutume de co fut observée jusq La solennité p quarante jours d des cendres. Le ques fleuries, nou

**FEUILLES**  
DU S  
PAU  
Heureusement qu vallée écartée; per de l'ordre moral d Allez, allez, vous cacher la lumière, vous puissiez l'éte Les monarchistes gradin de Parrieux. Nous avons lu que réchal à Compiègne Hier en montant gneron. « Le président es — Oui, afin, soit tions. — Avec ses aides n'est pas le moyen lièvre, je ne prend